

RÉUNION DU 30 MARS 2012

Le trente mars deux mil douze à vingt heures trente le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. NEGRET Jean-François, Maire.

PRESENTS : M. NEGRET Jean-François – M. BONNEFOND Michel - M. GILBERTO Roland - Mme NICOT Claudine – M. PENOT Dominique – M. ROUDIER Yves - M. SABOURDIN Stéphane – M. BRIN Michaël - M. CARDOT Claude – Mme CHATELIER Mireille - M. CHOLLET Freddy - M. FILLOLEAU René – Mme HIREL Brigitte –

ABSENTS EXCUSÉS : M. LEFEUVRE Christian a donné pouvoir à M. PENOT Dominique - Mme LOSTANLEN Pascale – M. MEYRAUD Ludovic – Mme STEFANSKA Valérie – Melle TROTIGNON Laëtitia -

SECRETAIRE DE SEANCE : M. PENOT Dominique -

- ORDRE DU JOUR -

Monsieur NEGRET rappelle que systématiquement le public pourra prendre la parole pendant 15 à 20 minutes après que la séance du Conseil Municipal soit levée.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE : adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour :

Ajout des questions suivantes :

- ✓ Prise en charge de repas à la cantine – Stagiaires à la mairie et à l'école maternelle ;
- ✓ Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire au centre de gestion.

Suppression de la question suivante :

- ✓ Mise à disposition de personnel – Budget du port.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification de l'ordre du jour ci-dessus indiquée.

1 - COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2011 – COMMUNE DE MESCHERS –

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2011, document qui retrace, en ce qui concerne la Commune, l'exécution du Budget Primitif 2011 (et des décisions modificatives qui s'y rattachent), lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense ou Déficit	Recette ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recette ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recette ou Excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	3 172 361,13	357 733,38 3 360 090,87	216 056,01 2 114 524,93	1 617 490,09		
TOTAUX	3 172 361,13	3 717 824,25	2 330 580,94	1 617 490,09		
Résultats de clôture Restes à réaliser		545 463,12	713 090,85 24 814,00	198 172,00		
TOTAUX CUMULES		545 463,12	737 904,85	198 172,00		
RESULTATS DEFINITIFS		545 463,12	737 904,85	198 172,00		5 730,27

*Le Conseil Municipal, présidé pour l'occasion
par Monsieur BONNEFOND Michel
et en l'absence de Monsieur le Maire
décide à l'unanimité*

- d'approuver le Compte Administratif présenté par Monsieur le Maire en ce qui concerne la Commune, pour l'exercice 2011 ;
- de constater, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion du Comptable Municipal ;
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;
- de voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur NEGRET précise que les dépenses de fonctionnement se décomposent principalement comme suit :

- article 012 - charges de personnel représentant : 49 % des charges de fonctionnement ;

- article 65 – autres charges de gestion courante : 17 % des charges de fonctionnement comprenant :

- les participations obligatoires pour le SIVOM et le SIVU..... 122 000 €
- la subvention versée à l'Office de Tourisme à hauteur de 237 750 €
- les subventions versées aux associations 97 775 €

- article 011 - charges à caractère général : 29 % des dépenses de fonctionnement, comprenant :

- les fluides (eau, électricité, combustibles) : 144 000 €
- les fournitures et entretien : 220 000 €.

Une grande partie correspond à des travaux réalisés par les services techniques (l'école de voile et la crèche)

- assurances et maintenance à hauteur de..... 70 000 €

En section d'investissement, les dépenses d'équipement se sont élevées à 1 655 000 € dont le club house sportif et vestiaire du foot (491 000 €), la crèche (360 000 €), et la voirie (426 200 €).

A noter que depuis 2008 3,4 millions d'euros de dépenses d'équipement ont été réalisées financées par 1,4 million d'euros d'emprunts, 908 000 € de subventions et 1,1 million d'euros d'autofinancement et FCTVA.

2 - COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2011 – COMMUNE DE MESCHERS –

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2011 du Comptable Municipal, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense ou Déficit	Recette ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recette ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recette ou Excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	3 172 361,13	357 733,38 3 360 090,87	216 056,01 2 114 524,93	1 617 490,09		
TOTAUX	3 172 361,13	3 717 824 25	2 330 580,94	1 617 490,09		
Résultats de clôture Restes à réaliser		545 463,12	713 090,85 24 814,00	198 172,00		
TOTAUX CUMULES		545 463,12	737 904,85	198 172,00		
RESULTATS DEFINITIFS		545 463,12	737 904,85	198 172,00		5 730,27

*Le Conseil Municipal
décide à l'unanimité*

- *d'approuver le Compte de Gestion du Comptable Municipal ;*
- *de constater, les identités de valeurs avec les indications du Compte Administratif ;*
- *de voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.*

3 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE – COMMUNE DE MESCHERS

Le Conseil Municipal, considérant le Compte Administratif de l'exercice 2011, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice et constatant que le Compte Administratif :

- présente un résultat de fonctionnement excédentaire de **545 463,12 €** ;
- présente un solde d'exécution déficitaire (de la section d'investissement) de **539 732,85 €** ;

*décide à l'unanimité,
d'affecter le résultat comme suit :*

POUR MEMOIRE

Exercice 2010 :

Résultat de clôture fonctionnement 2010	1 015 434,39 €
Résultat de clôture investissement 2010	- 657 701,01 €

Affectation du résultat 2010 au budget 2011 (1068)	657 701,01 €
Report à nouveau en fonctionnement (002)	357 733,38 €

Exercice 2011 :

Résultat de clôture fonctionnement 2011	545 463,12 €
Résultat de clôture investissement 2011	- 539 732,85 €

Affectation obligatoire :

- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) 539 732,85 €
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) 5 730,27 €
- solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement reporté (001) 539 732,85 €

4 - FISCALITE 2012 – COMMUNE DE MESCHERS

Monsieur BONNEFOND, 1^{er} Adjoint, propose au Conseil Municipal, les hypothèses calculées pour les taux 2012 :

TAXES	Réalisé 2011	Taux	Hypothèse 0 : à pression fiscale égale		Hypothèse 1 : + 0,75%		Hypothèse 2 : + 1,75%	
			Produit attendu 2012	Taux Actuels	Produit attendu 2012	Taux	Produit attendu 2012	Taux
Taxe habitation	875 420,00 €	10,58	900 358,00 €	10,58	907 166,00 €	10,66	913 974,00 €	10,74
Taxe Foncier Bâti	946 594,00 €	20,11	992 629,00 €	20,11	1 000 034,00 €	20,26	1 007 437,00 €	20,41
Taxe Foncier Non Bâti	26 834,00 €	33,73	27 288,00 €	33,73	27 490,00 €	33,98	27 700,00 €	34,24
TOTAL	1 848 848,00 €		1 920 275,00 €		1 934 690,00 €		1 949 111,00 €	
			Hypo 0 p/r n-1		Hypo 1 p/r n-1		Hypo 2 p/r n-1	
			71 427,00 €		85 842,00 €		100 263,00 €	

Le vote donne le résultat suivant :

- Hypothèse 0 : pas de hausse des taux = 0 voix
- Hypothèse 1 : hausse de 0,75% des taux = 11 voix
- Hypothèse 2 : hausse de 1,75% des taux = 3 voix (M. PENOT, M. BRIN, M. LEFEUVRE)

*Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré
décide à la majorité*

➤ de fixer le taux de chacune des trois taxes pour l'année 2012 ainsi :

☞ taxe d'habitation	10,66 %
☞ taxe foncière sur propriétés bâties	20,26 %
☞ taxe foncière sur propriétés non bâties	33,98 %

5 - BUDGET PRIMITIF 2012 – COMMUNE DE MESCHERS

Monsieur BONNEFOND, 1^{er} Adjoint, après avoir présenté le projet de budget primitif pour l'exercice 2012, précise qu'il s'équilibre comme suit :

☞ Section de fonctionnement –	
* Dépenses	3 469 019,27 €
* Recettes	3 469 019,27 €
☞ Section d'investissement –	
* Dépenses	1 249 619,85 €
* Recettes	1 249 619,85 €

*Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré
décide à la majorité
(13 voix pour, 0 abstention, 1 voix contre : M. SABOURDIN)*

➤ de voter le Budget Primitif de la commune, pour l'exercice 2012, tel que présenté par Monsieur BONNEFOND

Monsieur Jean-François NEGRET fait observer que le budget 2012 a été réalisé dans un contexte fragile nécessitant d'attendre le résultat des subventions sollicitées avant de lancer les travaux.

Il s'agit d'un budget de prudence qui pourra être modifié en septembre en fonction des subventions obtenues.

Aucun emprunt n'a été prévu en 2012, aussi des économies sur les dépenses de fonctionnement vont être mises en place :

- 011 - charges à caractère général - : - 3,5 %
- 65 - autres charges de gestion courante, diminution de 20 % de l'enveloppe de subvention aux associations 84 000 € en 2012
- 012 – charges de personnel seulement 1 % d'augmentation

Compte tenu de l'obligation de prévoir le financement de trois postes d'agents en disponibilité (66 000 €), il est peu probable que ces agents reprennent leur fonction mais la prévision doit être effectuée. Diminution du nombre de contractuels saisonniers en organisant le travail des services en fonction des besoins liés à l'activité touristique.

6 - COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2011 – PORT DE MESCHERS –

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2011, document qui retrace, en ce qui concerne le Port de MESCHERS, l'exécution du Budget Primitif 2011 (et des décisions modificatives qui s'y rattachent), lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense ou Déficit	Recette ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recette ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recette ou Excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	159 303,97	73 152,72 194 803,29	32 941,60	13 105,65 42 005,31		
TOTAUX	159 303,97	267 956,01	32 941,60	55 110,96		
Résultats de clôture Restes à réaliser		108 652,04		22 169,36		
TOTAUX CUMULES		108 652,04		22 169,36		
RESULTATS DEFINITIFS		108 652,04		22 169,36		130 821,40

*Le Conseil Municipal, présidé pour
l'occasion par Monsieur BONNEFOND Michel
et en l'absence de Monsieur le Maire
décide à l'unanimité*

- *d'approuver le Compte Administratif présenté par Monsieur le Maire en ce qui concerne le Port, pour l'exercice 2011 ;*
- *de constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion ;*
- *de reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;*
- *de voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.*

7 - COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2011 – PORT DE MESCHERS –

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2011 du Comptable Municipal, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense ou Déficit	Recette ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recette ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recette ou Excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	159 303,97	73 152,72 194 803,29	32 941,60	13 105,65 42 005,31		
TOTAUX	159 303,97	267 956,01	32 941,60	55 110,96		
Résultats de clôture Restes à réaliser		108 652,04		22 169,36		
TOTAUX CUMULES		108 652,04		22 169,36		
RESULTATS DEFINITIFS		108 652,04		22 169,36		130 821,40

Le Conseil Municipal
décide à l'unanimité

- d'approuver le Compte de Gestion du Comptable Municipal ;
- de constater, les identités de valeurs avec les indications du Compte Administratif ;
- de voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

8 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE – PORT DE MESCHERS –

Le Conseil Municipal, considérant le Compte Administratif de l'exercice 2011, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice et constatant que le Compte Administratif :

- présente un excédent de fonctionnement de 108 652,04 €
- présente un excédent d'investissement de 22 169,36 €

décide à l'unanimité
d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE

Exercice 2010 :

Résultat de clôture fonctionnement 2010 73 152,72 €
Résultat de clôture investissement 2010 13 105,65€

Affectation du résultat 2010 au budget 2011 (1068) 0 €
Report à nouveau en fonctionnement (002) 73 152,72 €
Report à nouveau en investissement (001) 13 105,65 €

Exercice 2011 :

Résultat de clôture fonctionnement 2011 108 652,04 €
Résultat de clôture investissement 2011 22 169,36 €

Affectation obligatoire :

- à l'exécution du virement à la section d'investissement
(compte 1068) 0 €
- affectation à l'excédent reporté section de fonctionnement (report à nouveau créateur)
(ligne 002) 108 652.04 €
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur) section d'investissement
reporté (001) 22 169.36 €

9 - BUDGET PRIMITIF 2012 – PORT DE MESHERS –

Monsieur BONNEFOND, 1^{er} Adjoint, propose au Conseil Municipal de voter le budget du Port en section d'exploitation, comme d'investissement par chapitre.

Le Budget Primitif s'équilibre comme suit :

☞ Section d'exploitation –	
* Dépenses	314 794,04 €
* Recettes	314 794,04 €
☞ Section d'investissement –	
* Dépenses	215 451,49 €
* Recettes	215 451,49 €

*Le Conseil Municipal, considérant
l'exposé de Monsieur BONNEFOND,
décide à l'unanimité*

➤ de voter le Budget Primitif du Port de MESHERS en ce qui concerne l'exercice 2012.

Monsieur BONNEFOND précise que la gestion des camping-cars, précédemment dans le budget communal, a été intégrée dans le budget du Port.

Monsieur NEGRET remercie Monsieur CARDOT et Monsieur BONNEFOND pour le travail réalisé dans le cadre de la préparation des CA 2011 et Budget 2012 ainsi que les élus pour leur présence aux séances de travail préparatoire et souligne le travail important de Madame MENANT, Directrice Générale des Services, depuis son arrivée et pour la réalisation de ce budget. Le Conseil la félicite et la remercie.

10 – SERVICES TECHNIQUES - RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE SAISONNIER –

Monsieur le Maire propose le recrutement d'un saisonnier.

Monsieur le Maire précise qu'il sera principalement affecté aux espaces verts, et divers travaux aux services techniques. Ce recrutement aura lieu dans les conditions suivantes :

- Du 01/04/2012 au 31/08/2012 à raison de 35 h 00 hebdomadaires ;

*Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré
décide à l'unanimité*

- de donner un avis favorable à ce recrutement à l'échelon 1 du grade d'adjoint technique 2^{ème} classe (indice brut 297 – majoré 302) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ce recrutement.

11 - GROTTES DE REGULUS – RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE SAISONNIER –

Monsieur GILBERTO, 2^{ème} Adjoint, propose au Conseil Municipal la création d'un poste saisonnier en vue d'assurer le fonctionnement normal du site des Grottes de Regulus pour la saison à venir.

GUIDE N°1 –

Du 01/04/2012 au 30/09/2012 à raison de 35h00 hebdomadaires ;

*Le Conseil Municipal
sur rapport de M. GILBERTO
et après en avoir délibéré
décide à l'unanimité*

- de donner un avis favorable à ce recrutement à l'échelon 4 du grade d'adjoint du patrimoine 2^{ème} classe (indice brut 303 – majoré 305) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ce recrutement.

12 – SUBVENTION 2012 – AVANCE VERSEMENT SUBVENTION CERCLE NAUTIQUE-

Considérant la demande de subvention de l'Association « Cercle Nautique » afin de faire face à leur problème de trésorerie,

*Le Conseil Municipal
sur rapport de M. SABOURDIN
et après en avoir délibéré
à la majorité
(13 voix pour, 0 contre, 1 abstention : M. CHOLLET)*

- décide d'octroyer une première subvention de 10 000 € à l'association "Cercle Nautique" de Meschers correspondant à une avance sur le montant global de la subvention qui sera décidé lors d'une prochaine réunion des commissions vie associative/finances.

13 – TARIFS « LA PASSERELLE » - PROLONGATION 2012 -

Monsieur BONNEFOND présente au Conseil Municipal la proposition suivante élaborée en commission des finances concernant la location de la salle des fêtes :

LOCAUX :	Associations		Particuliers/Extérieurs			
	Commune		Commune		Professionnels Commune	
	manifestations hors assemblée générale (4 max par an)	manifestations au dela de 4 par an	Particuliers		Particuliers et professionnels hors commune	
	A la journée	A la journée	A la journée	Samedi Dimanche	A la journée	Samedi Dimanche
Grande salle (+sono)	0,00 €	100,00 €	100,00 €	200,00 €	200,00 €	400,00 €
Cuisine (eau, gaz, élec., appareils)	0,00 €	50,00 €	50,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Petite salle extérieure	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €	100,00 €
Forfait chauffage	0,00 €	50,00 €	50,00 €	100,00 €	100,00 €	150,00 €
Caution grande salle	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
Petite salle extérieure (seule)	0,00 €	0,00 €			75,00 €	150,00 €
Caution petite salle (seule)	400,00 €	400,00 €			400,00 €	400,00 €
Horaires WE : samedi 10h - lundi 10h						

*Le Conseil Municipal,
considérant l'exposé de M. BONNEFOND,
décide à l'unanimité*

- de confirmer les tarifs proposés et les modalités mentionnées ci-dessus votés lors du Conseil Municipal du 22/10/2010 ;
- de prolonger la durée d'application de ces tarifs jusqu'au **31/12/2012**.

14 - PRISE EN CHARGE DE REPAS A LA CANTINE – STAGIAIRES A LA MAIRIE ET A L'ECOLE MATERNELLE –

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mademoiselle Astrid GUILLAUD a effectué un stage en mairie du 31 janvier au 25 février 2012, et que Mademoiselle Emilia JALAIN effectue un stage à l'école maternelle du 26 mars au 6 avril et du 16 au 20 avril 2012. A cette occasion, elles ont déjeuné à la cantine scolaire.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la commune prenne en charge le coût des repas pendant ces périodes de stage.

*Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré
à l'unanimité*

- *donne un avis favorable à la prise en charge par la commune des 12 repas pris par Mlle Emilia JALAIN et des 7 repas pris par Mlle Astrid GUILLAUD pour un montant de 3,95 € TTC par repas soit un montant total de 75,05 €.*

15 – ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE DE GESTION –

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Centre de Gestion nous propose de souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en mutualisant les risques.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26,

Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,

*Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré
à l'unanimité*

- *charge le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées ;*
- *précise que ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :*
- *Agents affiliés à la CNRACL : Décès, Accident du travail – Maladie professionnelle, Maladie ordinaire, Longue maladie / Longue durée, Maternité-Paternité-Adoption,*
 - *Agents non affiliés à la CNRACL : Accident du travail-Maladie professionnelle, Maladie grave, Maternité-Paternité-Adoption, Maladie ordinaire*
- Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune une ou plusieurs formules.*
- Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :*
- *Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1^{er} janvier 2013*
 - *Régime du contrat : capitalisation*

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire rappelle qu'il y aura 4 dimanches d'élections d'ici fin juin :

- ***22 avril et 6 mai : élections présidentielles***
- ***10 juin et 17 juin : élections législatives***

Le prochain Conseil Municipal aura lieu lundi 16 avril à 20h30.

Monsieur PENOT rappelle qu'un exercice incendie aura lieu le 14 avril de 8h à 12h « Forêt de Suzac ».

Monsieur GILBERTO informe les élus que le bulletin municipal sera distribué au cours de la semaine du 10 au 14 avril 2012.

Délibérations du Conseil Municipal du 30/03/2012

- 1 – Compte administratif – Exercice 2011 – Commune de Meschers ;
- 2 – Compte de gestion – Exercice 2011 – Commune de Meschers ;
- 3 – Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 – Commune de Meschers ;
- 4 – Fiscalité 2012 – Commune de Meschers ;
- 5 – Budget primitif 2012 – Commune de Meschers ;
- 6 – Compte administratif – Exercice 2011 – Port de Meschers ;
- 7 – Compte de gestion – Exercice 2011 – Port de Meschers ;
- 8 – Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 – Port de Meschers ;
- 9 – Budget primitif 2012 – Port de Meschers ;
- 10 – Recrutement d'un employé saisonnier – Services techniques ;
- 11 – Grottes de Régulus – Recrutement d'un employé saisonnier ;
- 12 – Subvention 2012 – Avance versement subvention cercle nautique ;
- 13 – Tarifs « La Passerelle » - Prolongation 2012 ;
- 14 – Prise en charge de repas à la cantine – Stagiaires à la mairie et à l'école maternelle ;
- 15 – Adhésion au contrat groupe assurance statutaire du centre de gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Les Conseillers,

Jean-François NEGRET

M. BONNEFOND Michel

M. GILBERTO Roland

Mme NICOT Claudine

M. PENOT Dominique

M. ROUDIER Yves

M. SABOURDIN Stéphane

M. BRIN Michaël

M. CARDOT Claude

Mme CHATELIER Mireille

M. CHOLLET Freddy

M. FILLOLEAU René

Mme HIREL Brigitte